JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7288486801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7288486801

Cette annonce a été mise en ligne le **15 avril 2022** sur **Actu.fr - Echo Presqu'Ile Guerandaise**
Pour le département : **44 - LOIRE ATLANTIQUE**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à HERBIGNAC du 4 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : KAZH AR GWERN
Siège social : 6 boulevard de la Brière, 44410 HERBIGNAC
Objet social : - L'acquisition, la propriété, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. La Société peut notamment obtenir toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles lui appartenant. Elle peut également constituer toute hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et

des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Isabelle FAYOUX demeurant 50 rue de Perrières, 44780 MISSILLAC
Clauses relatives aux cessions de parts :dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant - agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE. Pour avis, La Gérance

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

